



Angers, le 12 juin 2025

Communiqué de presse

Annnonce des projets lauréats du Budget participatif 2025

Du 24 avril au 25 mai, les Angevines et Angevins ont voté dans le cadre du Budget participatif. 29 projets étaient alors soumis au vote pour un budget total de 1 million d'euros consacré à leur réalisation. 11 projets ont été placés en tête des votes par les Angevins, atteignant le plafond de l'enveloppe financière allouée au dispositif.

Les 11 projets choisis par les Angevins

11 projets ont été choisis par les Angevins, dans le cadre de l'enveloppe d'un million d'euros allouée à cette opération. Les Angevins étaient invités à se prononcer en faveur de 5 projets différents. Les 11 projets lauréats totalisent 27 133 suffrages sur les 56 510 suffrages exprimés. La fourchette du coût de ces projets oscille entre 15 000 euros pour le moins onéreux et 250 000 euros.

Rang	Projet	Votes	Coût du projet
1	Ombre et Fraicheur rue Lenepveu	3696	100 000 €
2	Une forêt urbaine aux Justices	2862	110 000 €
3	Nature et santé mentale : un parcours dans le parc Balzac	2758	20 000 €
4	Une piste cyclable d'apprentissage	2538	120 000 €
5	Du basket au parc St Serge	2451	12 000 €
6	Végétaliser le parking de la Roseraie	2429	250 000 €
7	Des rues colorées dans le quartier Ney	2396	15 000 €
8	Donner un nouvel éclat au kiosque du Mail	2142	220 000 €
9	Un jardin pour se retrouver à Belle-Beille	2022	60 000 €
10	Aménager les abords du Héron Carré	1950	25 000 €
11	Des jardins sensoriels en résidences seniors	1889	50 000€

Une augmentation du nombre de votants

L'édition 2025 a récolté de nombreuses participations, en ligne et dans les points de vote physiques. 11 302 bulletins de vote ont été dépouillés. C'est davantage que lors des précédentes éditions du Budget participatif.

Créé en 2018, le budget participatif incarne une volonté forte de la Ville d'Angers : remettre les citoyens au cœur des décisions publiques. En permettant à chacun de proposer puis de choisir des

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr

presse.angers.fr

projets d'intérêt général, ce dispositif a trouvé, cette année encore, un écho favorable parmi les Angevins qui s'en sont saisis.

Christophe BECHU, Maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole : *« Le Budget participatif est un des nombreux liens que la Ville entretient avec ses habitants. Je me réjouis de la bonne participation des Angevins à cette édition 2025. Je tiens évidemment à saluer les porteurs de projet, d'abord pour avoir proposé des idées innovantes et aussi pour avoir eu le courage de venir les défendre devant les Angevins dans les différents points de vote de la ville. Les projets choisis vont permettre de poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie, beaucoup d'entre eux portant sur l'environnement et la nature en ville ».*

Les projets lauréats vont désormais être mis en œuvre avec le concours des services de la Ville, tout en associant leurs porteurs.

Pour consulter la liste des 29 projets de l'édition 2025 :

<https://ecrivons.angers.fr/processes/BP24-25/f/568/budgets/16/projects>